



## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUN 2019

Le Conseil Municipal s'est réuni le 18 juin 2019 à 19h30 à la salle étage gare (12 présents, 2 absents excusés ayant donné pouvoir, 3 absentes non excusées) avec pour secrétaire de séance : Mme Annick DUFOUR.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents le compte-rendu du 06 mai 2019.

Madame le Maire demande à rajouter une question supplémentaire à l'ordre du jour : travaux d'isolation des combles au restaurant scolaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- DÉCIDE à 14 voix pour de renoncer à la répartition de droit commun, de FIXER le nombre de sièges à 44 et de VALIDER l'accord local de répartition des sièges au sein du conseil communautaire après le prochain renouvellement.

- SOUTIENT à 14 voix pour les personnels de l'Office National des Forêts et demande au gouvernement : l'arrêt des suppressions de postes de fonctionnaires et d'ouvriers forestiers à l'ONF ; le maintien du statut de fonctionnaire assermenté pour les agents de l'ONF chargés de protéger et de gérer les forêts communales ; le maintien du régime forestier et la réaffirmation de la gestion des forêts publiques par l'ONF, au service de l'intérêt général et des générations futures.

- AUTORISE à 14 voix pour Madame le Maire à recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité pour une période de 3 mois. DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2019.

- AUTORISE à 11 voix pour et 3 abstentions Madame le Maire à signer le contrat de sponsoring prévu sur la base d'un partenariat financier à la hauteur de 200 €. DIT que cette somme sera prévue au budget 2019.

- ACCEPTE à 14 voix pour de réaliser les travaux d'isolation des combles du restaurant scolaire pour un montant de 3 534 € H.T. soit 4 240,80 € T.T.C. avec l'entreprise SIDRE. AUTORISE Madame le Maire à signer le devis correspondant à ces travaux et tout autre document s'y rapportant et obtenir des subventions aussi hautes que possibles.

- ENTEND diverses informations et questions :

- Jury d'assises pour l'année 2020.
- Remerciement décès : Madame Odette VOLAGE.
- Remerciement de l'Union Musicale pour l'attribution de la subvention annuelle.
- Réunion conseil école du 17/06/19.
- Proposition vente parcelles à côté de la lagune appartenant à M. Guyonnet.

Vu par Nous, Maire de la commune de SIMANDRE, pour être affiché le 21 juin 2019 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 5 août 1884.

